

RAPPORT DE SUIVI DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT, À ANNÉE+3

Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat,
initiée en décembre 2020



Figure 1: Photo d'un camp de réfugiés en Iraq, montrant les déchets des interventions humanitaires. Source : Groupe URD, 2015

LE REH - RÉSEAU ENVIRONNEMENT HUMAINITAIRE

Face à l'urgence et la gravité des enjeux climatiques et environnementaux, le REH œuvre à une meilleure compréhension et prise en compte de ces enjeux par les acteurs francophones de l'aide humanitaire et du développement, et les accompagne dans l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Il est constitué de plus de 200 membres, dont une trentaine d'organisations.

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat du REH souhaite remercier les 13 organisations signataires et leurs représentants au REH pour avoir pris le temps de remplir le questionnaire, discuter collectivement des résultats et pour les relectures finales du rapport de suivi. Le Secrétariat du REH souhaite aussi remercier les signataires pour leur engagement à l'adaptation leurs modes d'action afin de répondre à la crise climatique et environnementale, mais aussi à 'appuyer les populations à être plus résilientes, à se préparer et s'adapter à cette nouvelle réalité ainsi qu'à préserver et conserver leur environnement.

SOMMAIRE

Table des figures	4
Liste des acronymes	5
Introduction	6
Dynamique environnementale de l'aide internationale	6
Des engagements chiffrés et concrets	6
Suivi des engagements à Année +1	7
Méthodologie.....	9
Résultats	10
Vue d'ensemble.....	10
Engagement 1 : Mesurer nos impacts.....	12
Engagement 2 : Réduire notre empreinte carbone.....	13
Engagement 3 : Adapter notre action humanitaire face à ces nouveaux enjeux	17
Engagement 4 : Communiquer	19
Engagement 5 : Entraîner d'autres acteurs pour rehausser l'ambition.....	20
Défis rencontrés dans les efforts de réduction de l'empreinte environnementale.....	21
Interprétation des résultats.....	23
Analyse Engagement 1	23
Analyse Engagement 2	24
Analyse Engagement 3	25
Analyse Engagement 4.....	26
Analyse Engagement 5.....	26
Conclusion.....	27

TABLE DES SCHEMAS

Schéma 1. Réponses pour « Votre organisation a-t-elle une stratégie établie par rapport à la réduction de son empreinte environnementale ? » (n=13).....	10
Schéma 2. Réponses pour « Avez-vous des procédures environnementales en interne ? » (n=13, plusieurs réponses possibles). Autres : « fiches pratiques écoresponsables, gestion et recyclage des déchets, plaidoyer, déplacements, comptabilisation interne des émissions des projets, politique de gestion de l'énergie »	10
Schéma 4 : Réponses pour « Avez-vous des RH dédiées aux questions d'adaptation/résilience ? » (n=13) 11	
Schéma 3. Réponses pour « Avez-vous des RH dédiées aux questions de réduction de l'empreinte environnementale ? » (n=13).....	11
Schéma 5 : Réponses pour « Comment évaluez-vous le portage institutionnel au sein de votre organisation ? » (n=13)	11
Schéma 6 : Réponses pour « Avez-vous réalisé votre Bilan Carbone ? » (n=13).....	12
Schéma 7 : Réponses pour « Utilisez-vous des outils d'évaluation environnementale rapide pour évaluer l'empreinte environnementale de vos projets ? » (n=13).....	12
Schéma 8 : Réponses pour « Avez-vous établi une stratégie de réduction des émissions carbone à partir du bilan et des sources majeurs identifiées ? (feuille de route etc.) » (n=13).....	13
Schéma 9 : Réponses pour « Avez-vous établi des partenariats avec d'autres organisations ou parties prenantes pour calculer/réduire votre empreinte carbone ? » (n=13)	15
Schéma 10 : Réponses pour « Analysez-vous les risques climatiques sur vos projets ? » (n=13).....	17
Schéma 11. Réponses pour « Avez-vous communiqué sur vos objectifs de réduction ? », « Avez-vous communiqué sur votre bilan carbone ? » et « Avez-vous communiqué sur votre politique environnementale ? » (n=13).....	19
Schéma 12 : Réponses pour « Avez-vous tenu des actions de sensibilisation en interne ? » (n=13).....	20
Schéma 13 : Réponses pour « Avez-vous tenu des actions de sensibilisation en externe ? » (n=13).....	21

LISTE DES ACRONYMES

ACF.....	Action Contre la Faim
ADEME.....	Agence de la Transition Ecologique
ALIMA.....	Alliance for International Medical Action
CAA.....	Climate Action Accelerator
CA.....	Conseil d'Administration
CCD.....	Commission Climat et Développement
CEDRIG.....	Climate, Environment and Disaster Risk Reduction Integration Guidance
CICR.....	Comité International de la Croix-Rouge
COP.....	Conference of the Parties
COFIL.....	Comité de Pilotage
CVCA.....	Climate Vulnerability and Capacity Analysis
DEEE.....	Déchet d'Equipement Electrique et Electronique
DG ECHO.....	Directorate-General for European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations
EST.....	Environmental Stewardship Tool
FICR.....	Fédération Internationale de la Croix-Rouge
FSL.....	Food Security and Livelihoods
GES.....	Gaz à effets de serre
GHG.....	Greenhouse Gas
GIEC.....	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HI.....	Handicap International/Humanité & Inclusion
KPI.....	Key Performance Indicator
MEAE.....	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MER.....	Minimum Environmental Requirements
MEAL.....	Monitoring, Evaluation, Accountability, and Learning
NEAT.....	Nexus Environmental Assessment Tool
ONG.....	Organisation Non Gouvernementale
RAC.....	Réseau Action Climat
REH.....	Réseau Environnement Humanitaire
SIF.....	Secours Islamique Français
WASH.....	Water Sanitation and Hygiene

INTRODUCTION

En 2020, 10 acteurs du secteur humanitaire (ONG et *think tank*)¹ ont signé la [Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat](#), et pris de ce fait cinq engagements pour réduire l'empreinte environnementale des actions qu'elles mènent et mieux s'adapter aux changements climatiques. Depuis, trois nouvelles organisations² ont signé la Déclaration. **Trois ans après son lancement, où en sont les ONG ?** Ce rapport dresse un bilan des engagements pris, en identifiant les défis et les opportunités rencontrées par les ONG pour atteindre leur double objectif. Plus largement, cette analyse pourra bénéficier au secteur des solidarités internationales puisque les défis rencontrés au sein des organisations sont souvent les mêmes.

DYNAMIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'AIDE INTERNATIONALE

Alors que l'aide internationale vise à porter assistance aux populations vulnérables, les ONG opèrent encore souvent selon des mécanismes qui contribuent aux changements climatiques et dégradations environnementales qui affectent en premier lieu les plus démunis.e.s. C'est pourquoi, à l'instar de la société en général, les ONG doivent se transformer pour rester cohérentes avec leur engagement à « ne pas nuire » et ce, dans un contexte d'urgence climatique engendrant de plus en plus de crises humanitaires.

Conscient de ces problématiques, le secteur de l'aide internationale est ainsi récemment entré dans une phase de prise d'engagements, à travers la [Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat](#), signée par 13 ONG françaises depuis la Conférence nationale humanitaire (CNH) organisée à Paris en décembre 2020, et plus largement à travers la [Charte climat et environnement](#), portée depuis mai 2021 par le CICR et la FICR, et signée par plus de 360 organisations à travers le monde. Dans cette même dynamique, les bailleurs de fonds ont également pris des engagements à travers la [Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement](#) signée par 24 pays européens et portée par l'Union européenne. Ainsi, les différentes parties prenantes du monde des solidarités internationales commencent à reconnaître leurs responsabilités et prennent des engagements afin de réduire leur empreinte environnementale.

DES ENGAGEMENTS CHIFFRES ET CONCRETS

Ambitieuse mais cohérente avec les recommandations du GIEC, la Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat comprend des objectifs chiffrés de réduction d'émissions de gaz à effet de serre : **-30 % d'ici 2025 et -50 % d'ici 2030**³. Elle **témoigne d'une volonté politique forte** de s'attaquer aux enjeux climatiques et environnementaux, non seulement à travers les programmes mis en œuvre mais également au sein même des structures.

Cette Déclaration comprend au total cinq engagements qui nécessitent des **actions concrètes et des ressources** au niveau des ONG pour les atteindre. Ces cinq points engagent les signataires à :

1. **Mesurer** leurs impacts : mesurer les impacts environnementaux et carbone de leurs actions, et ce de manière régulière.
2. **Réduire** leur empreinte carbone : en se fixant un objectif de réduction en accord avec les recommandations du GIEC pour réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'au moins 30 % d'ici 2025⁴.
3. **Adapter** l'action humanitaire face aux nouveaux enjeux environnementaux et climatiques :

¹ Action Contre la Faim, ACTED, ALIMA, CARE France, Électriciens Sans Frontières, Groupe URD, Médecins du Monde, Première Urgence Internationale, Secours Islamique France, Solidarités International.

² Le Gret, Humanité et Inclusion, Fondation Terre des hommes.

³ L'engagement écrit ainsi manque en réalité de précision. Certains éléments (date de référence et nature de la réduction) doivent en effet être précisés par la suite par les signataires.

⁴ Idem

- Intégrer une analyse des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble des actions et favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention, de mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent.
 - Réduire les impacts négatifs et favoriser les actions humanitaires et de développement ayant un impact positif sur l'environnement et le climat.
 - Développer et faire appel à des expertises locales en lien avec les engagements du Grand Bargain sur la localisation.
4. **Communiquer** : rendre ces informations publiques dès que disponible et ce, de manière annuelle.
 5. **Entraîner** d'autres acteurs pour rehausser l'ambition :
 - Sensibiliser le plus grand nombre des collaborateur.rices – à l'échelle des moyens de chacun – aux impacts majeurs des crises climatiques et environnementales pour les plus vulnérables.
 - Contribuer au projet de développement d'une charte environnementale et climatique pour l'ensemble du secteur.

SUIVI DES ENGAGEMENTS A ANNEE +1

Conformément à l'Engagement 4 et afin de permettre à d'autres acteurs du secteur de prendre des engagements et des actions concrètes pour réduire leur empreinte environnementale, les signataires ont réalisé un suivi de leurs engagements trois ans après la publication de la Déclaration. Un premier suivi avait été réalisé en [2021](#), mais il n'était pas détaillé par engagement et ne comprenait pas de données chiffrées. Il s'agissait surtout d'un communiqué de suivi général. Cependant, des difficultés et besoins avaient déjà été identifiés, notamment en lien avec trois contraintes :

1. Les ONG ne disposent pas des **ressources suffisantes** (humaines, matérielles, financières) pour s'engager pleinement dans cette évolution sensible de leurs pratiques, alors même que le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire a atteint un niveau record en 2022.
2. Les ONG sont confrontées à des **temporalités** qui ne permettent pas toujours la prise en compte du temps long (urgence des crises humanitaires, calendriers et procédures des projets et des bailleurs).
3. Les ONG manquent encore **d'outils** (base de données de facteurs d'émissions consolidée, guides méthodologiques), ou de **solutions** (sur les marchés locaux, ou pour réduire les émissions indirectes, etc.). Elles doivent en outre considérer les différentes problématiques environnementales de manière holistique (par exemple, fournir du pompage solaire pour éviter des émissions de gaz à effet de serre mais sans épuiser la nappe phréatique) et parfois arbitrer entre elles (pour éviter la déforestation, faut-il fournir aux populations du gaz de pétrole liquéfié et émettre ainsi des gaz à effet de serre ?), en ayant toujours comme objectif premier de répondre aux besoins vitaux des populations qu'elles assistent.

Pour répondre à l'ambition écologique souhaitée par l'ensemble du secteur, il avait déjà été identifié que les ONG avaient besoin de soutien, à commencer par un **appui financier dédié** leur permettant d'investir **aussi bien dans les ressources humaines que dans les moyens techniques**. Ce premier point de suivi soulignait qu'il était également nécessaire que les bailleurs révisent leurs procédures de sélection de projets et de fournisseurs en incluant des conditionnalités environnementales. Peu de temps après, en mars 2022, la DG ECHO publiait d'ailleurs ses [Minimum Environmental Requirements](#) (MER), lors du premier Forum humanitaire européen (FEH), mis en application dès 2023. Enfin, les acteurs locaux apparaissaient comme un maillon clé de la transformation écologique du secteur.

Le communiqué de suivi publié en 2021 s'achevait en ces termes :

« Alors que les ONG mutualisent leurs forces pour relever ce défi, les ONG signataires risquent de rester impuissantes si elles ne sont pas accompagnées par l'ensemble des acteurs du secteur. Aussi, la signature de cette Déclaration d'engagement constitue une prise de risque assumée et courageuse, dans le but d'envoyer un signal de mobilisation fort à l'ensemble de leurs équipes d'abord, mais plus largement à la communauté de l'aide internationale. Nous devons poursuivre notre engagement et la mobilisation pour accompagner cette transformation. Ensemble, nous nous devons de rassembler, d'inspirer nos pairs, nos partenaires et nos bailleurs, et d'agir de concert pour un changement positif vers le respect de l'environnement ».

Alors, où en sont les signataires trois ans plus tard ?

METHODOLOGIE

Pour réaliser ce suivi, un questionnaire en ligne a été développé par le secrétariat du REH et revu avec le COPIL du REH lors du séminaire COPIL de juillet 2023. Le questionnaire a été envoyé début septembre aux personnes mandatées au sein du REH par les 13 organisations signataires, qui avaient un mois pour y répondre. Les personnes répondantes étaient les personnes mandatées de chaque organisation au sein du REH et tous les signataires ont répondu au formulaire (merci à eux !). Les réponses au formulaire ont été anonymisées, sauf lorsque certaines organisations souhaitaient faire apparaître certaines publications.

Le questionnaire comprenait des questions qualitatives et quantitatives, afin de pouvoir apprécier l'état d'avancement de chaque organisation au vu des cinq engagements de la Déclaration. Aucune réponse n'était obligatoire, ce qui peut expliquer les différents taux de réponses selon les questions. Ce questionnaire pourra être réutilisé à l'avenir pour permettre des comparaisons au fil du temps.

Le questionnaire a été attaché en entier dans l'Annexe.

Les résultats du questionnaire de suivi furent ensuite présentés aux signataires lors d'une réunion. Cela a permis de construire une analyse commune de ces résultats et d'ouvrir des voies de réflexions communes qui sont présentées dans la partie [Interprétation des résultats](#) de ce document.

Ce formulaire de suivi et son analyse présentent certaines limites qui doivent être prises en compte. Premièrement, le questionnaire était **déclaratif**. Ainsi, il n'apparaît dans les résultats et l'analyse que ce que les personnes répondantes ont choisi de déclarer. Par exemple, toutes les organisations signataires sont membres du REH, mais toutes ne mentionnent pas pour autant le travail qu'elles font avec le REH. De plus, les organisations signataires démontrent **différents niveaux d'avancement** sur les questions environnementales et climatiques, ce qui peut rendre la comparaison entre les signataires assez complexe. Il peut aussi exister un **biais de désirabilité sociale** dans les réponses des signataires. Enfin, certaines questions ont été interprétées et comprises différemment par les personnes répondantes, d'autant plus que le **questionnaire était assez long**, ce qui peut également constituer une limite.

RESULTATS

VUE D'ENSEMBLE

10 organisations ont déclaré avoir une stratégie de réduction de leur empreinte environnementale. Parmi les réponses, des liens vers les stratégies du [Groupe URD](#), de [HI](#), du [Gret](#), du [SIF](#), de [CARE International](#), d'[ALIMA](#), de [Tdh](#) et d'[ACE](#) ont été partagés.

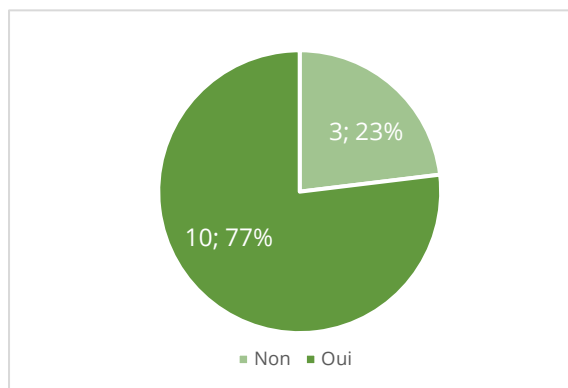


Schéma 1. Réponses pour « Votre organisation a-t-elle une stratégie établie par rapport à la réduction de son empreinte environnementale ? » (n=13)

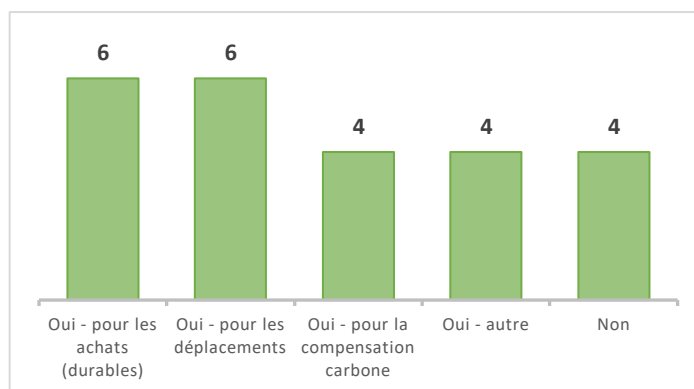


Schéma 2. Réponses pour « Avez-vous des procédures environnementales en interne ? » (n=13, plusieurs réponses possibles). Autres : « fiches pratiques écoresponsables, gestion et recyclage des déchets, plaidoyer, déplacements, comptabilisation interne des émissions des projets, politique de gestion de l'énergie »

Certaines organisations ont également développé des guides pour que leurs équipes terrains puissent rédiger leurs propres stratégies. Par ailleurs, plusieurs d'entre elles ont mentionné être sur le point de mettre en œuvre leurs stratégies, en particulier :

- Sur les **déplacements**, les mesures suivantes ont été prises par certaines organisations :
 - o Pas de vol court courrier si une alternative bas carbone de moins de 6h est possible ;
 - o Pas de vol avec escale si cela est possible et financièrement acceptable ;
 - o Organisation du séminaire interne en présentiel une année sur deux ;
 - o Système de mutualisation des déplacements, en favorisant les missions de longue durée afin de combiner plusieurs projets au même temps.
- Sur les **achats** :
 - o Formulaires standards comportant les éléments nécessaires à une évaluation de la qualité environnementale ;
 - o Charte des achats responsables ;
 - o Au siège : achat systématique de produits numériques reconditionnés ;
 - o Principe de sobriété qui dirige les achats.

Presque tous les signataires travaillent en interne à l'élaboration de politiques ou guides pour la mise en œuvre de leurs engagements.

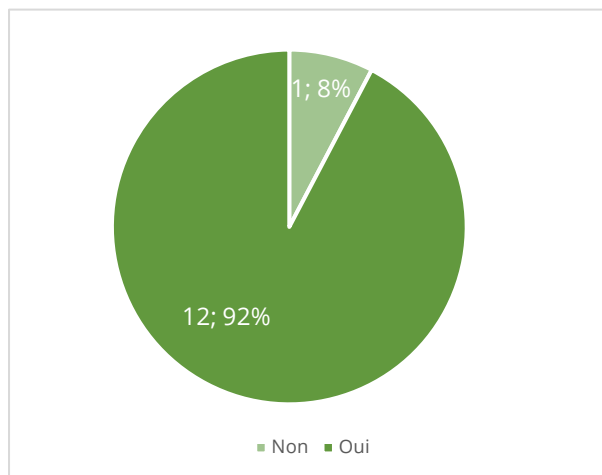


Schéma 3. Réponses pour « Avez-vous des RH dédiées aux questions de réduction de l'empreinte environnementale ? » (n=13)

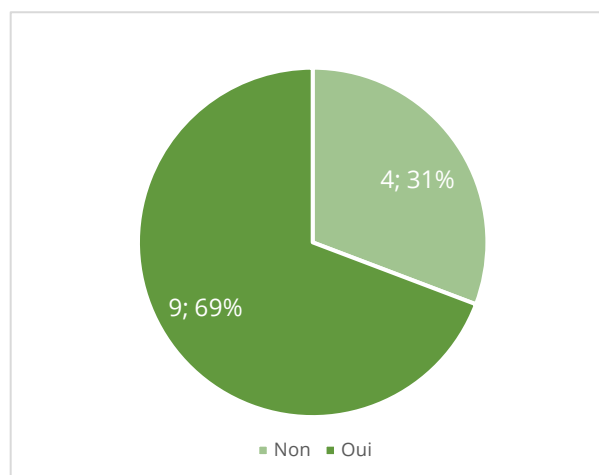


Schéma 4 : Réponses pour « Avez-vous des RH dédiées aux questions d'adaptation/résilience ? » (n=13)

Au niveau des ressources humaines (RH), les graphiques ci-dessus montrent que **la plupart des organisations ont du personnel pour répondre aux questions d'atténuation/réduction de l'empreinte environnementale (12)** mais l'une d'elles n'en a toujours pas. Les organisations disposant de RH pour les questions d'adaptation et de résilience sont moins nombreuses (9). **Dans 6 organisations, on retrouve une seule RH pour les questions d'atténuation ou d'adaptation.** Enfin, 3 organisations ont des stagiaires et/ou alternant.e.s sur ces sujets. Les RH sont hébergées soit au niveau de la direction, soit de la logistique, soit des opérations.

3 organisations ont mentionné le soutien d'autres métiers/collègues et/ou groupes de travail en interne qui participent à la réflexion. Sur le long terme, plusieurs organisations ont évoqué **le besoin d'intégrer de manière transversale, dans l'organisation et les différents métiers, les questions environnementales et climatiques.**

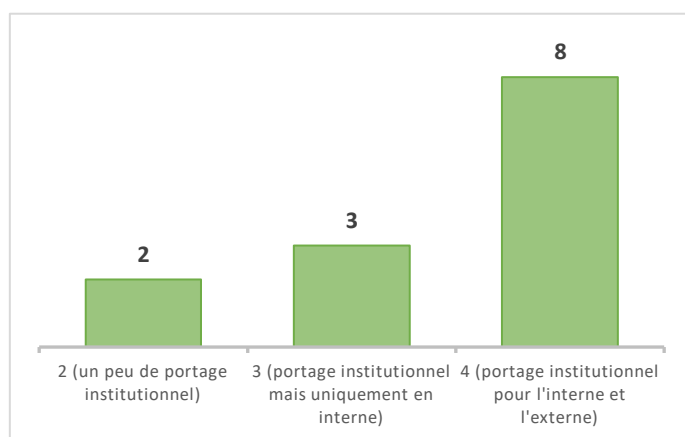


Schéma 5 : Réponses pour « Comment évaluez-vous le portage institutionnel au sein de votre organisation ? » (n=13)

La majorité des personnes répondantes (8) ont évalué le portage institutionnel de leur organisation sur la note la plus haute (4), traduisant un portage à l'interne et à l'externe des questions environnementales et climatiques. 4 organisations ont mentionné un portage institutionnel de longue date. 3 organisations ont souligné le soutien de leur conseil d'administration.

Globalement, les personnes répondantes soulignent que les directions soutiennent et peuvent être motrices sur les problématiques environnementales et climatiques.

Plus de soutien est toutefois attendu sur les éléments suivants :

- Le besoin d'avoir plus de RH ;
- Le « middle management » doit être plus impliqué ;
- Le besoin d'avoir des résultats concrets en interne avant de porter la problématique à l'externe.

Une organisation a mentionné que son **équipe environnement-climat était rattachée au niveau de la direction générale, ce qui constitue un atout majeur** : « L'équipe étant placée sous la supervision stratégique du Directeur général adjoint, son travail fait l'objet d'un portage direct par le top-management en interne et à l'externe ».

ENGAGEMENT 1 : MESURER NOS IMPACTS

Les signataires se sont engagés à :

Mesurer les impacts environnementaux et carbone de nos actions, et ce de manière régulière.

BILAN CARBONE

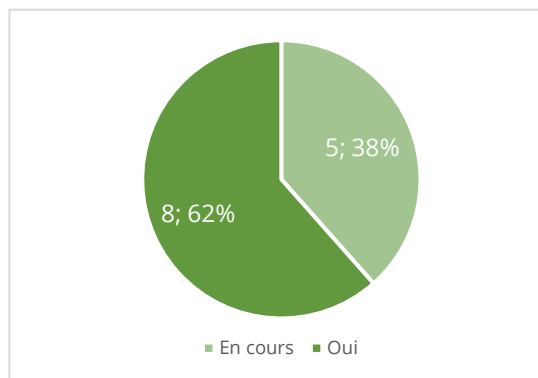


Schéma 6 : Réponses pour « Avez-vous réalisé votre Bilan Carbone ? » (n=13)

Toutes les organisations signataires ont commencé la réalisation de leur bilan carbone sur les données de l'année 2019 (3), 2021 (2) ou 2022 (7), à l'exception d'une qui n'a pas précisé. **8 l'ont fini**. La majorité (8) utilise la [méthode de l'ADEME](#), et les autres (4) celle du [GHG Protocol](#).

Sans surprise, les deux postes les plus émetteurs (pour les bilans carbone finis) sont les **achats** et les **transports** (sauf pour un bilan carbone où les émissions liées à l'énergie et aux bâtiments sont supérieures à celles des achats).

Tous les bilans carbone, sauf un, contiennent des données provenant des terrains. 3 organisations ont développé un fichier Excel spécifique pour la collecte des données terrain, et 2 ont utilisé le [Humanitarian Carbon Calculator](#). Une organisation dispose d'un système assez sophistiqué pour faire remonter les données : « Les équipes terrain sont en charge de collecter plus de 250 données chaque mois ; les données sont vérifiées et agrégées au niveau siège mensuellement ». 3 organisations avaient une personne spécifique chargée de gérer les données, 2 avaient des points focaux dans leurs délégations terrain. Sinon, c'était les équipes support (3) qui étaient chargées de la collecte. 3 organisations ont été accompagnées par un partenaire extérieur pour collecter et analyser les données terrain.

EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SCREENINGS

La majorité des personnes répondantes n'utilisent pas d'outil d'évaluation environnementale rapide pour mesurer l'empreinte de leur projet de manière systématique (8). Pour celles qui en utilisent, les quelques outils mentionnés sont : l'[EST](#) (1), le [NEAT+](#) (5) sur certains projets (en lien avec les [Minimum Environmental Requirements](#) de la DG ECHO), le [marqueur résilience de CARE](#) (1) ou leur propre outil (« mise en place d'un marqueur obligatoire et d'une checklist optionnelle pour l'ensemble des nouveaux projets ») (1). Les projets concernés sont ceux des secteurs WASH⁵, FSL⁶ et Santé. L'utilisation varie selon les procédures internes et les contraintes bailleurs.

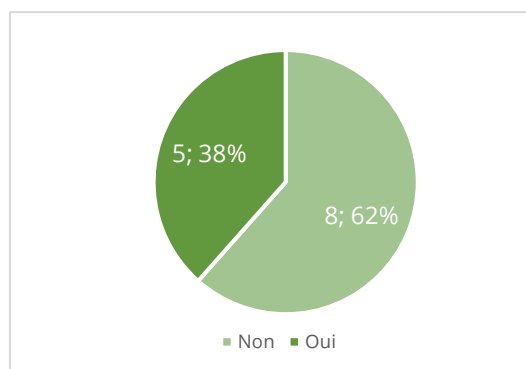


Schéma 7 : Réponses pour « Utilisez-vous des outils d'évaluation environnementale rapide pour évaluer l'empreinte environnementale de vos projets ? » (n=13)

⁵ Water Sanitation and Hygiene (eau, assainissement et hygiène).

⁶ Food Security and Livelihoods (sécurité alimentaire et moyens d'existence).

ENGAGEMENT 2 : REDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Les signataires se sont engagés à :

Se fixer un objectif de réduction en ligne avec les recommandations du GIEC de réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'au moins 30 % d'ici 2025.

OBJECTIF DE REDUCTION

Comme mentionné en note dans l'introduction, cet engagement chiffré laisse néanmoins une certaine flexibilité sur deux critères importants :

- La date de référence : 6 organisations l'ont pris par rapport à 2019, 3 par rapport à 2021 et 3 par rapport à 2022
- La nature de la réduction : **6 organisations ont pris cet engagement en relatif⁷, 1 en absolu et 6 sont encore en cours de réflexion.** Les raisons émises pour un choix en relatif sont **le besoin de croissance** pour des raisons économiques ou pour répondre aux besoins humanitaires croissants (5) ou **la recommandation d'experts** (1). La raison émise pour un choix en valeur absolue est une recommandation de leur organisme accompagnant. Une personne répondante n'avait pas pu obtenir d'éléments explicatifs auprès de son organisation. En ce qui concerne les 6 organisations pour qui la nature de la réduction n'est pas encore définie, le besoin de croissance est remonté plusieurs fois (2) et est pris en compte dans la réflexion. Une personne répondante a notamment expliqué : « L'idée est de le faire mieux et en émettant de moins en moins mais pas de réduire le volume de réponses humanitaires apportées ». Enfin, 1 organisation a objectif complémentaire de réduire d'au moins 10 % son empreinte carbone en 2023 par rapport à 2022 pour toute l'organisation (siège, missions et programmes).

STRATEGIES DE REDUCTION

5 des organisations répondantes ont déjà une stratégie de réduction des émissions carbone à partir du bilan et des sources majeures identifiées (feuille de route, etc.), tandis que 7 sont en cours de construction. 1 organisation seulement n'en a pas.

Les stratégies existantes ont été partagées dans la partie **Vue d'ensemble**. Une autre organisation a expliqué agir selon deux axes en parallèle : d'une part en s'assurant que les « actions basiques » sont mises en place dans tous les pays d'intervention (ex. : solarisation, arrêt du plastique à usage unique, éco-conduite, etc.) et, d'autre part, en menant une analyse détaillée des achats permettant de définir les marchés prioritaires pour chaque pays et en conduisant des tests pilotes selon les solutions accessibles dans les différents pays afin de les répliquer par la suite dans d'autres contextes où ce serait pertinent. La stratégie d'une autre organisation comprend la mutualisation des missions terrain et l'achat de matériels produits dans des pays avec un mix énergétique moins carboné. Enfin, 2 organisations ont mentionné des politiques sur les vols.

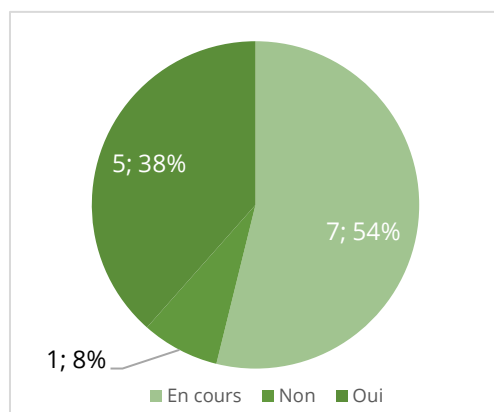


Schéma 8 : Réponses pour « Avez-vous établi une stratégie de réduction des émissions carbone à partir du bilan et des sources majeures identifiées ? (feuille de route etc.) » (n=13)

Par ailleurs, on notera que certaines personnes répondantes ont précisé la **méthodologie d'élaboration de leur stratégie**, deux indiquant que chaque mission pays était en charge de définir son propre plan d'action. Une

⁷ Par rapport à leur chiffre d'affaires (1), au nombre de personnes (1), volume d'activité (2), ou nombre de staffs, bénéficiaires et le budget (1).

organisation explique avoir commencé par une feuille de route globale avec des pistes de réductions « générales » à adapter et détailler en fonction des bilans carbone réalisés pour chaque mission pays.

À la question « Quels sont les postes et quelles actions de réduction/sensibilisation ont été choisis ? », les réponses mentionnent notamment :

- **Plans d'action contextualisés** selon les pays et programmes : plus spécifiquement, pour une des organisations, chaque site doit avoir au moins une action dans chacune des thématiques suivantes : déplacements domicile-travail, alimentation, achats, numérique, consommation énergétique, déplacement dans le cadre du travail, déchets.
- Réduction des déplacements **aériens** (politiques, arbre de décision, mutualisation des voyages).
- **Énergie** :
 - o Suivi d'un plan global de solarisation ;
 - o Amélioration du mix énergétique ;
 - o Gestion des bâtiments.
- **Repas végétariens**.
- **Déchets** :
 - o Alternatives au plastique à usage unique ;
 - o Réduction des emballages ;
 - o Plan de gestion des déchets.
- **Achats** : Analyse des profils d'achat avant toute chose et des articles précis pesant le plus sur notre bilan carbone.
- **Guide** écogestes et affiches.
- **Formations** et sensibilisations (voir Engagement 5).

Les documents suivants d'activités ont été partagés :

- Groupe URD : [réduction des GES](#)
- Groupe URD : [compensation carbone](#)
- Terre des hommes ([page 11](#))
- ALIMA ([page 9](#))

SUIVI DE LA REDUCTION

Pour suivre les avancées de chacun par rapport à leurs objectifs de réduction, les organisations mettent en place :

- Des bilans carbone à intervalles annuels réguliers⁸ (tous les ans (2), tous les 3 ans (1) ;
- Des indicateurs de performance clés (KPIs) ;
- Un *reporting* annuel sur les progrès réalisés par rapport à la feuille de route ;
- Un suivi des vols en temps réel ;
- Le rapport Responsabilité Sociale des Associations de l'organisation ;
- Des temps de discussion avec les collègues (1 organisation organise même des « COP » annuellement) ;
- Des indicateurs de moyens (formation, RH, etc.).

3 organisations ont souligné ne pas encore avoir de méthodologie de suivi, l'une d'entre elles indiquant qu'il sera très difficile de faire des bilans carbone chaque année, accentuant la nécessité de trouver d'autres moyens. 2 organisations ont évoqué les personnes responsables de ce suivi : soit un groupe de travail en interne, soit un.e chargé.e suivi-évaluation de l'action environnementale, ressource MEAL⁹ dédiée.

⁸ Une limite a cependant été soulevée : les bilans carbone ne sont pas toujours comparables dans le temps car 1/ les périmètres considérés peuvent être ajustés d'une année sur l'autre ; 2/ les méthodes de collectes de données peuvent évoluer et 3/ les facteurs d'émissions peuvent changer.

⁹ Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning (en français : Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage – SERA).

Plusieurs personnes répondantes ont souligné le besoin de revoir les solutions et méthodes identifiées en cours de route et de manière régulière. Les stratégies seront évaluées pour évoluer, dans certains cas, de façon annuelle ou alors à mi-parcours des stratégies (autour de 2025).

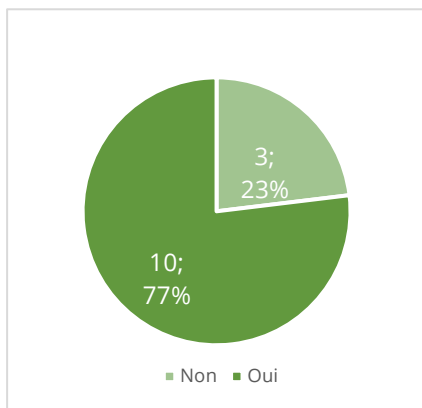


Schéma 9 : Réponses pour « Avez-vous établi des partenariats avec d'autres organisations ou parties prenantes pour calculer/réduire votre empreinte carbone ? » (n=13)

Le questionnaire a permis de souligner que plus des trois quarts (10) des organisations ont établi des partenariats avec d'autres organisations afin de calculer et/ou réduire leur empreinte carbone. Les organismes d'accompagnement sont : le GT Carbone du REH avec la consultance [Citepa](#) (3), le [CAA](#) (2), un mécénat de compétences de [Wavestone](#) (2) et le [Geres](#) (1). Plusieurs organisations ont mentionné le travail en réseau qu'elles font avec d'autres organisations, notamment à travers le REH ou avec la Commission Climat et Développement de Coordination Sud ([CCD](#)). Une organisation a aussi mentionné le travail qu'elle mène avec ses **fournisseurs** pour trouver des pistes de réduction. Plusieurs ont également indiqué que ces accompagnements visaient à débiter la démarche, mais qu'ensuite, **l'objectif était d'internaliser ces compétences**.

Les principaux défis rencontrés par les personnes répondantes sont :

- La **collecte de données** :
 - o Formations des sièges et des terrains pour la collecte ;
 - o Données rétroactives difficile d'accès ;
 - o Indisponibilité des personnels pour la collecte.
- **Résistance au changement** des équipes :
 - o Freins psychologiques et culturels ;
 - o (Manque de ?) Liens avec le mandat de l'organisation.
- **Bailleurs à convaincre** pour la mise en place de nouveaux modes opératoires (en lien avec la localisation et la décolonisation de l'aide et avec le *nexus*).
- Difficulté à mobiliser des **ressources financières et humaines en interne** pour porter le sujet, réaliser le bilan carbone et animer le développement et la mise en œuvre de la stratégie.
- L'accessibilité des **solutions dans les pays du Sud et chez les fournisseurs**.
- Question de **l'alimentation** sensible (pour les terrains et les sièges).
- Question sensible des **déplacements en avion** (pour les sièges).

Leçons d'ALIMA

Leçon #1 : la planification comme rampe de lancement

Afin d'accélérer l'appropriation, la déclinaison et l'implémentation des solutions prioritaires de la feuille de route environnementale d'ALIMA dans ses différents projets, le travail de planification s'avère crucial. Véritable clé de voûte de la mise en œuvre, le plan d'action environnementale de chaque pays permet aux équipes du terrain de définir elles-mêmes leurs priorités, en partant de leurs propres besoins et des avancées déjà réalisées. La planification offre aussi la possibilité de répartir les rôles et responsabilités au sein des équipes pour chacune des actions (au lieu de concentrer toute la responsabilité de l'action environnementale entre les mains d'une seule personne, ou au contraire de la diluer passivement dans un collectif aux contours indéfinis). Enfin, le plan d'action se doit d'être croisé avec la planification annuelle des activités "classiques" ou régaliennes de la mission-pays, de manière à rendre l'action temporellement, techniquement et financièrement réaliste (en l'intégrant aux différents cycles d'appel à projet auprès des bailleurs, par exemple).

Leçon #2 : le suivi-évaluation, garant de la continuité et la pertinence de l'action

La planification, lorsqu'elle est bien faite, permet aux équipes de se doter d'un cadre de suivi objectivable et mesurable via la définition d'objectifs et d'indicateurs précis. Ce suivi est fondamental pour garantir la continuité de l'action (confrontée à des problématiques communes comme le turn-over des équipes, la survenue d'urgences diverses, le manque de visibilité budgétaire, etc.) mais aussi évaluer l'impact des activités et identifier les besoins humains, techniques et financiers le plus en amont possible.

Pour autant, le constat a parfois été fait depuis le lancement de l'action d'un manque de suivi sur les réalisations, de la part des équipes du terrain comme du siège. A l'avenir, il convient d'une part pour l'équipe Environnement de renforcer son rôle de suivi, soit directement soit en s'appuyant sur les services idoines du siège (Desks notamment), et de l'autre pour les équipes terrain de renforcer les procédures de suivi-évaluation internes (collecte des données, mise à jour des indicateurs, modification du chronogramme d'activités, remontée des besoins, etc.). Enfin, une mise à jour du cadre de suivi doit être réalisée régulièrement afin de questionner et réviser la pertinence des indicateurs en fonction des difficultés rencontrées (disponibilité ou complexité de la donnée par exemple).

Leçon #3 : la coopération pour répondre au manque de compétences locales

L'un des obstacles principaux au déploiement de certaines solutions de la feuille de route concerne le manque de compétences locales, qu'il s'agisse des équipes d'ALIMA, du personnel des structures de soins appuyées ou des fournisseurs locaux (exemple : approvisionnement, installation, maintenance et gestion de fin de vie des équipements photovoltaïques). L'équipe Environnement fournit un maximum d'appui pour répondre à ce besoin : à travers de la formation, des missions sur site, le développement de partenariats techniques, l'identification de prestataires locaux qualifiés...

Pour autant, cet appui ne répond encore que partiellement aux besoins des équipes sur le terrain. En effet, les réalités sont très différentes d'une zone d'intervention à une autre, parfois à l'intérieur d'un même pays (langue, approvisionnement, implantation des fournisseurs, contexte sécuritaire ou accessibilité de la zone, etc.). Dans certains cas, il est impossible de trouver ou dépêcher l'expertise requise sur place. L'appui proposé doit tenir compte de ces difficultés et proposer des solutions adaptées. De la même manière, les équipes sur le terrain doivent être proactives dans l'identification de structures partenaires et dans la mutualisation des activités correspondantes avec d'autres acteurs expérimentés.

Leçon #4 : une fonction nouvelle à internaliser durablement dans l'organisation

Chez ALIMA, l'équipe Environnement est placée sous la supervision directe du Directeur général adjoint. Elle évolue ainsi dans une relative autonomie entre la Direction des opérations et les services supports ; pour autant, elle n'a pas été conçue comme un service à part entière de l'organigramme. Sa mission est d'impulser et diffuser les objectifs et actions de la feuille de route environnementale dans l'ONG, à travers la coordination et la mobilisation d'expertises techniques particulières. Ce fonctionnement hybride a ainsi offert suffisamment de flexibilité et de latitude pour initier une véritable conduite du changement coordonnée par une "task force" et infusée de manière transverse dans tous les services et niveaux de l'organisation.

A terme cependant, la plupart des fonctions techniques (Eau, Hygiène, Assainissement et Gestion des déchets, Énergies et bâtiments...) ont vocation à être intégrées par les services régaliens du siège (Desks, Service médical, Service logistique...), mais aussi déclinées dans les missions-pays (niveau local) et dans les projets (niveau local). Il s'agit d'une condition importante pour le déploiement opérationnel et à grande échelle des solutions de la feuille de route, ainsi que de leur appropriation par l'ensemble de l'ONG. Ces considérations posent dès lors d'importantes questions RH en termes de formation, de recrutement et d'organigramme.

Leçon #5 : de nouveaux périmètres dans l'action à anticiper

Lors des premières mesures de l'empreinte carbone d'ALIMA (2019, 2020, 2022), des arbitrages pragmatiques sur la prise en compte (ou non) de certains items ont été faits, en raison du caractère inédit de l'exercice pour l'ONG. De la même manière et par souci de priorisation, certains champs d'action ont volontairement été écartés du plan d'action tel que défini par la feuille de route. La question se pose donc pour ALIMA d'anticiper la prise en compte de ces champs d'action, tout comme l'évolution du cadre de l'action environnementale globale. Par exemple, prendre en compte l'impact carbone des produits et placements financiers d'ALIMA ouvre la voie à un recalcul plus large de son empreinte carbone. L'évolution prochaine des normes de calcul du Bilan carbone (passage de 3 à 5 scopes) obligera également l'équipe Environnement à mettre à jour ses différents outils et procédures de collecte, de conversion et d'analyse. Enfin, la future stratégie devra prendre en compte

la question des émissions incompressibles et adresser potentiellement celle de la compensation, dans la mesure où des solutions acceptables et efficaces se présenteraient. De nombreuses perspectives existent pour améliorer le cadre de notre action environnementale, et il convient de rester systématiquement à l'écoute de l'état de l'art scientifique en la matière.

Leçon #6 : des résultats mesurables sur la durée

Le calcul du Bilan carbone 2022 d'ALIMA le confirme : malgré les efforts déployés depuis deux ans pour atteindre nos objectifs de décarbonation, la trajectoire planifiée reste difficile à suivre. En effet, d'une part, la vitesse de déploiement des solutions de la feuille de route et de ses différents volets (énergie, EHA, approvisionnement...) prend du temps. D'autre part, les résultats ne sont souvent mesurables qu'après plusieurs mois en raison soit de la disponibilité de la donnée (temps nécessaire pour remonter les informations), soit du temps nécessaire pour que l'impact soit observable (ex. : économies réalisées sur le carburant lors du déploiement d'énergies renouvelables). Pour autant, cela ne doit pas décourager le travail accompli mais au contraire souligner l'urgence et l'importance du passage à l'action : plus on agit tôt, plus vite les résultats seront perceptibles.

ENGAGEMENT 3 : ADAPTER NOTRE ACTION HUMANITAIRE FACE A CES NOUVEAUX ENJEUX

Les signataires se sont engagés à :

- *Intégrer une analyse des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble de leurs actions et favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention, mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent.*
- *Réduire les impacts négatifs et favoriser les actions humanitaires et de développement ayant un impact positif sur l'environnement et le climat.*
- *Développer et faire appel à des expertises locales en lien avec les engagements du Grand Bargain sur la localisation.*

INTEGRER UNE ANALYSE DES RISQUES CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

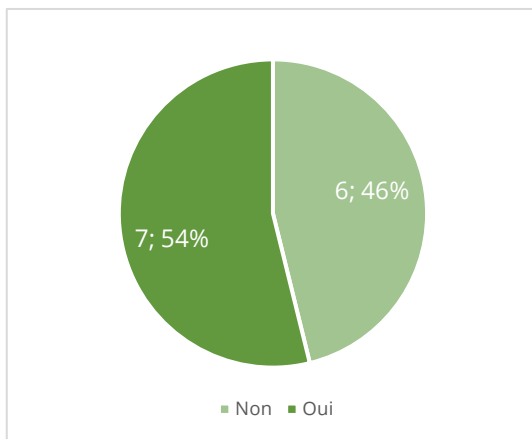


Schéma 10 : Réponses pour « Analysez-vous les risques climatiques sur vos projets ? » (n=13)

Un peu plus de la moitié des signataires analysent actuellement les risques climatiques sur leurs projets (7). Les outils mentionnés pour ce faire :

- NEAT+ (2)
- EST (1)
- CEDRIG (1)
- Marqueur résilience CARE (1)
- Marqueur interne (1)
- Outil d'analyse des vulnérabilités CVCA (1)
- Utilisation de différentes bases de données (Banque Mondiale, GIEC, Copernicus, etc.) (1)
- Évaluations au niveau local ou national (1)

Lorsque l'organisation analyse ces risques, elle le fait (ou a pour but de le faire) soit sur tous ses projets, soit dans les territoires les plus vulnérables aux changements climatiques. 1 organisation souligne que les pays pour lesquels elle ne prend pas en compte l'adaptation aux changements climatiques sont principalement les pays en situation de conflit.

REDUIRE LES IMPACTS NEGATIFS ET FAVORISER LES ACTIONS HUMANITAIRES ET DE DEVELOPPEMENT AYANT UN IMPACT POSITIF

Suite à cette analyse, certaines organisations prennent des actions :

- Des **fiches recensant les sources d'impacts** pour les équipes thématiques ;
- Au niveau de la **chaîne d'approvisionnement**, intégration dans les plans d'achats d'un état des risques et des mesures d'atténuation à prendre ;
- Guide sur l'intégration de l'adaptation dans le cadre de **diagnostics agraires** ;
- Outil pour réduire la **vulnérabilité des filières métiers**, coconstruit avec les équipes opérationnelles ;
- Projets qui ont pour **objectif l'adaptation aux changements climatiques** avec des activités comme :
 - o Intégration d'activités pour les infrastructures résistantes aux changements de conditions climatiques ;
 - o Formations à l'agroécologie ;
 - o Utilisation de semences résistantes ;
 - o Élévation de points d'eau et latrines ;
 - o Renforcement d'acteurs locaux ;
 - o Sensibilisation de communautés ;
 - o Élaboration de plan de risques de catastrophes ;
 - o Gestion intégrée des ressources en eau ;
 - o Utilisation d'espèces indigènes ;
 - o ...

4 organisations ont déclaré faire un suivi de ces actions. 2 ont mentionné qu'elles ne le font pas ou seulement partiellement.

Certaines organisations ont identifié **des activités à impact positif sur l'environnement/climat**, notamment :

- La solarisation des pompes à eau ;
- Des projets visant à régénérer les sols tout en assurant un revenu aux communautés ;
- Des projets axés sur la santé-environnement ;
- L'utilisation d'énergies renouvelables avec une longue durée de vie, afin de limiter la production de déchets ;
- Le verdissement des structures de soins pour créer un parcours patient intuitif et prenant en compte leur bien-être (action menée de manière proactive par les équipes terrain) ;
- La formation des agents de santé à la réduction et la gestion des déchets (action menée de manière proactive par les équipes terrain) ;
- Sensibilisation des enfants et des jeunes aux enjeux des changements climatiques et environnementaux.

2 personnes répondantes ont mentionné que selon eux, il existait des activités ayant un impact positif, mais que celles-ci n'étaient pas spécifiquement recherchées, donc pas identifiées. 8 organisations ont déclaré ne pas analyser les risques climatiques et environnementaux au niveau de leurs bureaux, même si 2 ont souligné que cela serait intéressant de le faire. 3 le font déjà (l'incluant dans leurs analyses sur les projets ou dans leurs matrices de risques) et 2 organisations ont mentionné que leurs bureaux subissent déjà les impacts des risques climatiques.

DEVELOPPER ET FAIRE APPEL A DES EXPERTISES LOCALES EN LIEN AVEC LES ENGAGEMENTS DU GRAND BARGAIN SUR LA LOCALISATION

8 personnes **répondantes ont mentionné avoir recours à des expertises locales pour adapter leurs actions**, tandis que 4 ne le font pas. Parmi les expertises mentionnées, on trouve :

- Universités

- ONG locales
- Personnels locaux
- Instituts de recherche
- Bureaux d'étude environnemental local
- Filières locales
- Entreprises privées
- États

Certains mentionnent le **besoin d'expertises métiers pour des sujets très spécifiques** (hydrogéologie par exemple).

À la question « Plus largement, réfléchissez-vous et avez-vous mis en place des actions sur votre fonctionnement hors projets ? », toutes les personnes répondantes (12) ont déclaré qu'ils abordaient déjà cette problématique (9) ou y réfléchissaient (3), certains en spécifiant sur quels aspects :

- **Alimentation** (repas végétariens)
- Déplacements **domicile-travail**
- Actions pour favoriser les **bons comportements** et restreindre aussi parfois certains achats (plastique)
- Traitement des **déchets**

ENGAGEMENT 4 : COMMUNIQUER

Les signataires se sont engagés à :

Rendre ces informations publiques dès que disponible et ce de manière annuelle.

Pour leurs objectifs de réduction :

- Toutes les organisations ont communiqué sur leurs objectifs de réduction ;
- 5 ont communiqué en interne uniquement ;
- Lorsqu'elles ont communiqué en externe, la majorité l'ont fait sur le site internet de leur organisation (7), sur leurs réseaux sociaux (5) ou dans leur rapport annuel (1), mais aussi lors d'événements publics (2) ou sur le site du REH (1).

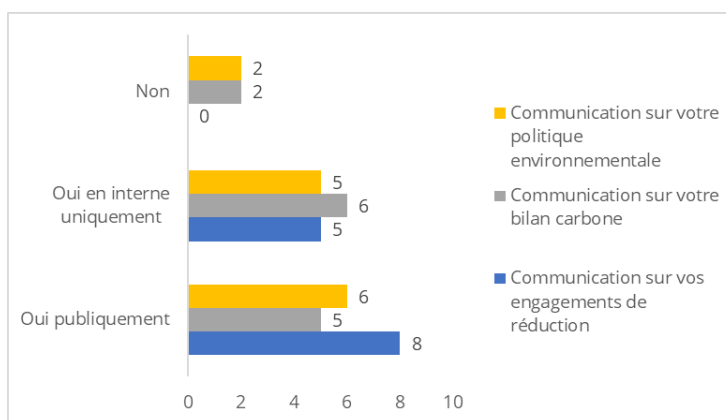


Schéma 21. Réponses pour « Avez-vous communiqué sur vos objectifs de réduction ? », « Avez-vous communiqué sur votre bilan carbone ? » et « Avez-vous communiqué sur votre politique environnementale ? » (n=13)

Pour les bilans carbone :

- Toutes les organisations ayant fait un bilan carbone ont communiqué en interne (11) ;
- Seules 5 ont également communiqué en externe ;
- 2 n'ont pas du tout communiqué car leur bilan carbone n'est pas finalisé
- Ils ont été communiqués sur les sites internet des organisations en majorité (5), puis sur les réseaux sociaux (4), ou encore dans leur rapport annuel (1) ou lors d'événements publics (1).

Les bilans carbone suivants ont été partagés :

- Groupe URD ([2012](#), [2015](#), [2019](#), [2022](#))
- [Terre des hommes](#)
- [ALIMA](#)

Pour leurs politiques environnementales:

- Toutes les organisations ayant une politique environnementale ont communiqué en interne (11) ;
- 6 ont également communiqué en externe ;
- 2 n'ont pas du tout communiqué car leur politique n'est pas finalisé

Les canaux les plus utilisés pour communiquer en externe sont :

1. Réseaux sociaux
2. Site internet des organisations
3. Évènements publics
4. Site du REH

ENGAGEMENT 5 : ENTRAINER D'AUTRES ACTEURS POUR REHAUSSER L'AMBITION

Les signataires se sont engagés à :

- *Sensibiliser le plus grand nombre de nos collaborateurs – à l'échelle des moyens de chacun – aux impacts majeurs des crises climatiques et environnementales pour les plus vulnérables.*
- *Contribuer au projet de développement d'une charte environnementale et climatique pour l'ensemble du secteur (en cours de lancement par le CICR et la Croix-Rouge).*

La majorité des organisations (10) ont signé la Charte Environnement et climat de la FICR/CICR.

La grande majorité des organisations (11) ont tenu des actions de sensibilisation en interne. Les personnes répondantes ont mentionné :

- Fresque du climat (5)
- Points réguliers avec les équipes (3) (notamment lors des semaines techniques au siège avec les équipes terrain)
- Atelier 2 tonnes (2)
- Debriefing annuel au niveau monde sur leur bilan carbone (1)
- Des présentations des rapports du GIEC (1)
- Réunion d'information générale pour tous les personnels du siège ou terrains (2) ou nouveaux arrivants (1)
- Présentations aux organes de gouvernance (CA) (2)
- Webinaire sur le climat ouvert à tous les adhérents (2)
- Rédaction et diffusion en interne d'un document répondant aux six questions les plus fréquentes parmi nos bénévoles sur les changements climatiques et la démarche interne (1)
- Création d'un groupe de travail interne (2)

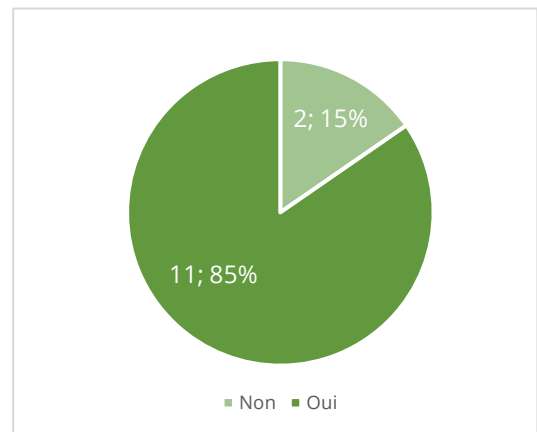


Schéma 12 : Réponses pour « Avez-vous tenu des actions de sensibilisation en interne ? » (n=13)

Des formations spécifiques ont aussi pu être organisées (2) :

- Une formation de 3 jours en présentiel (6 à distance), divisée en quatre parties : introduction et sensibilisation à l'impact du changement climatique sur la santé des populations et sur les activités (incluant une Fresque du Climat et l'intervention systématique d'un expert local du climat, par ex. représentant national du GIEC) ; échanges autour de la stratégie environnementale de l'organisation (bilan carbone, feuille de route, moyens, etc.) ; ateliers thématiques autour de trois chantiers prioritaires (EnR, réduction des déchets, fret) ; atelier final de planification environnementale.

- Animation d'un parcours de formation climat basée sur : i) fresque du climat, ii) e-learning de la CCD, iii) débriefing collectif.
- Mise en place d'un parcours de formation biodiversité en cours de déploiement (formation achevée de « fresqueur.se.s » internes).
- Mise en place, en cours de conception, de 2 parcours complémentaires sur l'adaptation et l'atténuation.

On peut voir que les organisations signataires sensibilisent leurs équipes par des moyens variés et surtout qu'elles sensibilisent (ou ont pour projet de le faire) les équipes siège et terrain, ainsi que leur direction et leurs bénévoles, et parfois même leurs partenaires externes (privés). Globalement, les retours reçus sont positifs (8), mais les personnes répondantes ont mentionné quelques difficultés :

- **Problème de représentation** : dans une organisation, la participation est globalement volontaire, donc la représentation des personnels les moins sensibles aux enjeux environnementaux n'est pas garantie.
- **Problème d'application sur les terrains** : les participant.e.s s'interrogent de manière pragmatique sur les manières de prendre en compte les enjeux environnementaux de manière concrète sur les missions dans des contextes déjà très contraignants et complexes (2).
- **Problème d'incompréhension** : une organisation a connu quelques cas d'incompréhension autour de la démarche.
- **Problème de temps** : une organisation a rencontré une certaine réticence en interne à systématiser la Fresque du climat à tous les nouveaux au regard du temps requis pour la réaliser.

7 organisations ont aussi tenu des actions de sensibilisation en externe. Les personnes répondantes ont mentionné :

- Formations environnement pour l'externe (Groupe URD) ou avec les partenaires (1)
- Participation à des réseaux :
 - o REH (2)
 - o CCD (2)
 - o RAC (1)
 - o CAA (1)
 - o Joint Initiative (1)
 - o Groupe de travail paritaire du MEAE (1)
- Participation au Groupe Initiatives (2)
- Interventions dans le cadre d'évènements organisés par des partenaires ou bailleurs (Fondation L'Oréal, BNP...)
- Prises de paroles dans des revues humanitaires ou des émissions, podcast sur ces sujets (1)
- Grands événements publics :
 - o Village Humanitaire : l'accès à l'eau pour toutes et tous pendant la Semaine européenne du développement durable (Fresque de l'eau, quizz sur le développement durable, etc.) (1)
 - o Talk humanitaire sur les souffrances climatiques et sur le changement climatique, à l'Académie du climat, plus de 200 personnes sont venues.

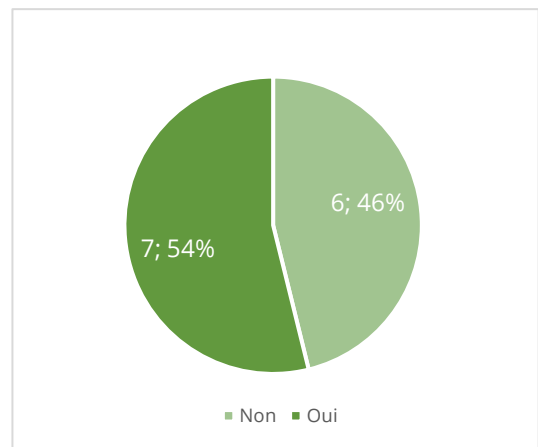


Schéma 13 : Réponses pour « Avez-vous tenu des actions de sensibilisation en externe ? » (n=13)

Globalement, les retours qui ont été reçus sont positifs (3).

DÉFIS RENCONTRÉS DANS LES EFFORTS DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- Manque de **ressources** : expertises techniques, temps disponible, financement.

- Enjeu **pédagogique** à expliciter le sujet - de manière holistique (et pas que carbone), parfois jusque dans ses détails techniques !
 - o Pour la direction, le conseil d'administration et les équipes pour s'assurer d'une compréhension commune.
- **Décentrer** la démarche pour mener une approche moins « siégo-centrée ».
- Besoin d'une **implication des bailleurs** pour promouvoir les solutions les plus éco-responsables par rapport aux plus économiques.
- Mettre en place un **système de suivi** pas uniquement basé sur des chiffres (objectif à atteindre ou non) mais sur une démarche de transition.
- Persévérer dans la contribution d'une **transformation collective du secteur** de la coopération (autres ONG, bailleurs...).
- Passer d'une approche plutôt **technique** à une **approche plus politique**.
- Le sentiment de **ne pas savoir par où commencer**, le besoin de cadrer la démarche avec des méthodes de concertation, créer une dynamique de fond, comment sensibiliser :
 - o Moyens d'y répondre :
 - Partir d'une feuille blanche, prendre le temps d'écouter, interagir avec des personnes externes.
 - Besoin de sensibilisation en interne (« avec le recul, un travail de sensibilisation plus important aurait sans doute été bénéfique. Beaucoup de sessions d'explication du sens de la démarche ont été nécessaires, mais avec l'appui de la direction, la situation s'est aujourd'hui améliorée »).
- **Résistances culturelles**.
- Tensions avec le **modèle économique** de l'organisation.
- **Caractère chronophage du changement** des pratiques et des comportements.
- Portage institutionnel limité (dû à des **priorités multiples et parfois concurrentes**).
- Besoin de soutien/d'avancées des **fournisseurs**.
- **Variété** de contextes, d'activités, de moyens, etc., des activités.
- **Pas de solution miracle !**

INTERPRETATION DES RESULTATS

Comme décrit dans la partie **Méthodologie**, une réunion avec tous les signataires disponibles a eu lieu pour présenter les résultats et construire des éléments d'analyse communs.

ANALYSE ENGAGEMENT 1

Les résultats ont permis de souligner que **tous les signataires se sont mis en marche pour mesurer leur empreinte carbone**, puisque toutes les organisations ont un bilan carbone ou sont en train de l'élaborer. En revanche, **peu d'organisations ont recours à des outils d'évaluation environnementale rapide** de manière systématique pour mesurer l'empreinte de leurs projets. Ceci peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- Les méthodologies de bilan carbone sont connues et robustes.
- Il existe une unité bien définie pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre (kg CO₂e) alors que les autres enjeux environnementaux sont plus difficiles à comptabiliser. Certes, il existe une mesure de l'empreinte écologique exprimée en hectare global (hag ou gha en anglais)¹⁰ mais celle-ci ne prend en compte que la biosphère (donc pas les ressources en eau ou en minerais). Du reste, il s'agit d'une comptabilité très technique qui s'applique à l'échelle mondiale ou nationale mais pas, *a priori*, à l'échelle d'une organisation.
- De plus, il est possible d'extérioriser la réalisation d'un bilan carbone en ayant recours à un prestataire pour initier la démarche, ce qui est difficile pour les évaluations environnementales rapides moins connues et moins maîtrisées. Le questionnaire a d'ailleurs permis de souligner que les trois-quarts des signataires se sont initialement fait accompagner pour mesurer leur empreinte carbone ou pour la réduire (voir **Engagement 2 : Réduire notre empreinte carbone**).
- Les outils d'évaluation environnementale rapide existants ne correspondent pas exactement aux besoins et spécificités des organisations humanitaires¹¹.
- Enfin, les organisations ont pris des engagements chiffrés, ce qui n'est pas le cas pour les évaluations environnementales rapides de leur projets (même si de plus en plus d'organisations signataires adoptent des engagements chiffrés dans leurs politiques environnementales).

L'utilisation des outils d'évaluation environnementale rapide semble dépendre des **contraintes bailleurs** (comme les MER de la DG ECHO) et des **types d'activités** (WASH et Shelter). Il semble aussi que leur utilisation est vouée à augmenter au fil des années.

Les résultats soulignent, pour les organisations qui ont finalisé leur bilan carbone, que les **achats et les transports sont à chaque fois les postes les plus émetteurs** (à l'exception d'une organisation pour laquelle les émissions les plus importantes se trouvent au niveau de l'énergie, des bâtiments puis des achats).

Concernant la mesure et les analyses comparatives de bilans carbone (entre organisations ou au sein d'une même organisation à des dates différentes), il est par ailleurs important de souligner quelques **points de vigilance** :

- Malgré les efforts des organisations pour s'intégrer dans des démarches collectives, les bilans carbone peuvent reposer sur des **méthodologies et des hypothèses de calcul assez différentes**. De même, les **périmètres de comptabilité** de chacun sont également différents. En outre, les **définitions et répartitions** peuvent varier (tout le monde n'inclut pas les mêmes données sous les mêmes catégories). Enfin, cela peut changer dans le temps, avec l'affinement des méthodologies.

¹⁰ <https://www.footprintnetwork.org/>

¹¹ Voir **recommandations** du GT Evaluations Environnementales du REH à propos du NEAT+.

- La question de l’empreinte carbone des **partenaires locaux** – voire des consultants ou participants – est complexe à prendre en compte dans les BC et peut varier selon les organisations (jusqu’où faut-il les prendre en compte ? Comment faire pour obtenir les données ? Etc.).
- Les évolutions vers une meilleure prise en compte de l’environnement ne sont pas toujours reflétées dans les facteurs d’émissions disponibles (par exemple, un achat plus écologique). Aussi, **les bilans carbone ne traduisent pas toujours les efforts réellement réalisés.**

Compte tenu des différents éléments mentionnés ci-dessus, il est particulièrement important de **partager de manière explicite la méthodologie de tout bilan carbone ainsi que toutes les hypothèses sur lesquelles il repose et leurs limites.**

ANALYSE ENGAGEMENT 2

Concernant les objectifs chiffrés de réduction mentionnés dans l’Engagement 2, il manque dans le texte de la **Déclaration des éléments de précision pour chaque organisation**, notamment la date de référence et la nature de la réduction. Si presque tous les signataires ont adopté une date de référence de leurs engagements de réduction, on constate en revanche que **la nature de cette réduction n’est pas encore définie par tous** (6 ont répondu « ne sait pas/en définition »). **L’enjeu de définir la nature de la réduction (en relatif ou en absolu) implique en effet des questions stratégiques fondamentales** particulièrement importantes dans le contexte de croissance des besoins humanitaires. Comme le souligne une des personnes répondantes :

« L’idée est de faire mieux et en émettant de moins en moins mais pas de réduire le volume de réponses humanitaires apportées. »

Ainsi, on retiendra que **s’engager sur une trajectoire de réduction d’émissions, c’est également ouvrir une réflexion sur la croissance de son organisation.**

Les objectifs de réduction du Gret : objectif global, déclinaisons locales

Pour sa stratégie climat, le Gret s’est inspiré du principe de « responsabilités communes mais différenciées ». Ainsi, son objectif de réduction globale – de -50 % par rapport à 2019, en relatif par rapport à son nombre de salarié.e.s (équivalents temps plein) – se décline de manière différenciée selon les contextes d’intervention afin de prendre en compte la diversité des contextes. Les plans d’action pour réduire les émissions seront donc élaborés à l’échelle de chaque mission pays. Par ailleurs, le Gret a choisi de ne pas prendre en compte l’impact carbone de ses projets dans son périmètre de réduction au nom du droit au développement.

Ceci étant, **les organisations n’ont pas attendu d’avoir leurs bilans carbone pour commencer à prendre des mesures de réduction** de leur empreinte. Celles-ci concernent à peu près toutes les mêmes postes (achats, transports, énergie, déchets etc.), conformément à ce qu’il ressort des bilans carbone. **Globalement, les organisations rencontrent des défis assez similaires**, notamment au niveau de la collecte de données et des résistances aux changements des équipes (d’où l’importance des actions de sensibilisation).

On note au passage que beaucoup de personnes répondantes ont mentionné leurs actions de sensibilisation comme des actions de réduction. Or, bien qu’il s’agisse d’un levier fondamental, il ne s’agit pas d’une action directe (voir **Engagement 5 : Entraîner d’autres acteurs pour rehausser l’ambition**). Ces réponses traduisent en creux les difficultés rencontrées dans la mise en place d’actions de décarbonation quand l’ensemble des salarié.e.s d’une

organisation n'est pas engagé (ou opposé). Il s'agit aussi probablement des actions les plus simples et nécessaires à mettre en place pour démarrer la transition.

Somme toute, l'Engagement 2 implique une réduction de l'empreinte carbone des organisations signataires (- 30 % d'ici à 2025 et - 50 % d'ici à 2030), mais pour l'instant, peu d'éléments permettent de **savoir si une réduction a bien eu lieu et dans quelle mesure car peu d'organisations (3) ont réalisé une mise à jour de leur bilan carbone depuis leur date de référence à ce jour**. Par ailleurs, comme on l'a vu précédemment, les comparaisons entre bilans carbone sont difficiles. Pourtant, malgré ces difficultés, **la mesure de l'empreinte carbone reste nécessaire** pour suivre sa trajectoire de décarbonation et être redevable vis-à-vis de cette démarche. Il serait donc essentiel de **poursuivre à intervalles réguliers la réalisation de bilans carbone**.

Plus spécifiquement, pour évaluer l'atteinte de la première échéance de cet engagement, il serait nécessaire que les signataires prévoient de réaliser **un bilan carbone en 2026 sur les données de l'année 2025** (4 organisations l'ont prévu pour l'instant). Cette recommandation se heurte cependant aux difficultés de réalisation d'un bilan carbone (temps et coûts) pour les organisations qui travaillent en contextes d'urgence et **certaines organisations préfèrent prévoir des ressources pour les actions de réduction plutôt que sur la mesure**. Le cas échéant, ces organisations ne seraient pas en mesure de dresser un état d'avancement de leur trajectoire de décarbonation en 2025. Un entre-deux éventuel consisterait à réaliser un bilan carbone *a minima* en comptabilisant uniquement les postes d'émissions les plus importants ou en utilisant des hypothèses rapides pour simplifier la collecte de données. Enfin, quoiqu'il arrive, il sera indispensable de **communiquer sur les mesures de réduction mises en place et sur les effets constatés**. De cette façon, il sera tout de même possible de voir si les actions prises portent bien sur les postes les plus émetteurs et d'apprécier leurs potentiels de réduction.

En définitive, **tous les signataires de la Déclaration devraient dès à présent s'interroger sur la façon dont ils envisagent leur redevabilité vis-à-vis de leur engagement à horizon 2025, puis 2030**.

ANALYSE ENGAGEMENT 3

Les résultats du questionnaire soulignent que **les signataires travaillent davantage sur l'atténuation de leurs pratiques que sur l'adaptation**, sauf pour les organisations qui travaillent sur les questions d'adaptation de façon historique. Du reste, il n'existe pas de cadre normatif pour mesurer l'impact des mesures d'adaptation, ce qui rend le suivi et l'évaluation encore plus complexe.

Quelques organisations ont mentionné que certains de leurs projets avaient des impacts positifs sur l'environnement (voir [Engagement 3 : Adapter notre action humanitaire face à ces nouveaux enjeux](#)), comme exemple, mais ceux-ci doivent être appréhendés avec vigilance, le terme « impact positif » n'ayant pas été défini ni dans le questionnaire ni par les personnes répondantes. **Ainsi, certains exemples mentionnés ressemblent surtout à l'absence ou la diminution d'impacts négatifs. D'autres encore pourraient être contestables selon l'enjeu environnemental abordé.**

Enfin, il faut noter que certains aspects de l'adaptation des organisations de solidarités internationales aux changements climatiques et aux dégradations environnementales ne sont pas pris en compte dans la Déclaration d'engagement. **L'adaptation des pratiques et des modes opératoires des organisations n'est en effet pas évoquée**. Or, face aux bouleversements climatiques et écologiques en cours et à venir, mais aussi à leurs multiples conséquences (sanitaires, économiques, politiques, sociales, etc.), **les organisations de solidarités internationales pourraient être confrontées à des difficultés, voire à l'impossibilité d'agir comme elles en avaient l'habitude jusqu'alors**. Ce risque ne semble pas être envisagé à l'heure actuelle alors même qu'il s'agit d'un sujet existentiel pour les organisations.

ANALYSE ENGAGEMENT 4

Les organisations se sont engagées, à travers la Déclaration, à communiquer de manière publique et annuelle sur leurs avancées par rapport à leurs engagements. Il s'agit là d'un **enjeu de redevabilité**.

Le questionnaire souligne que les organisations communiquent toutes en interne sur leurs stratégies et leurs bilans carbone, mais moins à l'externe. Des **problématiques liées à la possibilité de suivre certains des engagements** ont été abordées parmi les signataires, notamment les problèmes de comparaison entre deux bilans carbone, comme mentionné dans [Analyse Engagement 2](#), et l'absence de cadre normatif pour la mesure d'impacts des actions d'adaptation, comme évoqué dans [Analyse Engagement 3](#). Certains estiment par ailleurs nécessaire d'avoir des résultats concrets avant de pouvoir communiquer, notamment pour assurer la crédibilité de leurs stratégies environnementales en interne. Il leur est du reste difficile de communiquer sur des actions tant qu'il n'y a pas une bonne adhésion de l'ensemble des salarié.e.s. D'autres organisations considèrent au contraire qu'il est possible et souhaitable de communiquer en explicitant les difficultés rencontrées, et en expliquant les méthodologies, hypothèses et limites des calculs, afin de répondre à l'objectif de redevabilité fixé.

Ainsi, les signataires ont des positionnements actuellement divergents quant à leurs stratégies de communication. Il s'agit là d'un **sujet sensible qui relève à la fois de difficultés techniques et d'enjeux réputationnels**. Loin d'être évidents, les questionnements soulevés méritent d'être explorés collectivement.

ANALYSE ENGAGEMENT 5

Les signataires ont bien avancé sur la sensibilisation en interne et en externe à la réduction de l'empreinte environnementale de l'aide. En effet, les signataires utilisent **des moyens variés et sensibilisent (ou ont pour projet de le faire) les équipes siège, terrain, leur direction et leurs bénévoles (lorsque applicable)**. Parfois, ils sensibilisent également leurs **partenaires**. Sous l'effet de cette sensibilisation ou plus généralement de l'intérêt croissant pour ce sujet dans la société, on constate que le Réseau Environnement Humanitaire (REH) compte de plus en plus d'adhérent.e.s. En outre, chaque année depuis le lancement de la Déclaration, de nouvelles organisations l'ont signée, ce qui permet de souligner la dynamique du secteur.

Pour autant, les signataires semblent rencontrer les mêmes défis de sensibilisation en interne, notamment au niveau de l'application pragmatique sur le terrain, comme le souligne une personne répondante :

« Comment prendre en compte les enjeux environnementaux concrètement sur les missions dans des contextes déjà très contraignants et complexes ? »

CONCLUSION

Ce suivi laisse apparaître des **différences d'avancement entre organisations** dans la mise en œuvre des engagements, différences essentiellement liées au niveau de ressources disponibles pour chacune, **les mieux dotées pouvant aller plus vite** sur le développement de stratégies et d'outils, ainsi que sur le déploiement d'actions. Toutes les organisations essaient néanmoins de **s'appuyer sur les réseaux existants pour bénéficier de l'apprentissage collectif et des dynamiques de mutualisation**, dans un esprit de collaboration, certains défis n'étant pas propres aux organisations mais communs au secteur et à ses modes opératoires. Cela étant, une partie du processus de transition écologique est nécessairement spécifique à chaque organisation et **demande donc des ressources en interne**.

Ce suivi a également permis de voir que trois ans après la signature de la Déclaration, **les organisations signataires ont toutes avancé, voire terminé, la mesure de leur empreinte carbone**, ce qui leur permet à la fois de disposer d'une base de référence dans le suivi de leurs émissions de gaz à effet de serre, et d'identifier les principales sources d'émissions.

Certaines organisations ont également élaboré des stratégies et décliné des plans d'actions pour réduire leur empreinte environnementale. Par ailleurs, **toutes ont commencé à mettre en place des actions en parallèle, en commençant par les plus évidentes et les plus abordables**. Bien sûr, les organisations travaillent aussi sur les actions plus compliquées – que ce soit techniquement, financièrement ou du fait des résistances socio-culturelles – via la **mise en place de groupes de travail, le plaidoyer ou la sensibilisation**. Pour autant, la **priorisation** entre les nombreuses actions à mener dans un contexte de ressources limitées demeure compliquée. De même, **l'arbitrage entre différents enjeux environnementaux** susceptibles de rentrer en tension est complexe. Autant de questions qui peuvent profiter des échanges collectifs.

Reste une question clé, à laquelle toutes les organisations n'ont pas encore répondu : **le choix de la réduction en valeur absolue, ou en relatif par rapport au volume d'activités d'une organisation**, est en effet une décision stratégique potentiellement lourde de conséquences puisqu'elle **interroge la croissance des organisations de l'aide internationale**. Derrière ce choix épineux se dessinent par ailleurs d'autres questions, très politiques et encore imperceptibles dans le secteur : à impacts environnementaux semblables, toutes les activités se valent-elles ? Et toutes les organisations doivent-elles réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans les mêmes proportions, quel que soit leur niveau d'émissions à la date de référence ?

Quant aux questions d'adaptation, elles semblent encore peu traitées par les organisations, qui ont choisi de prioriser les enjeux d'atténuation eu égard à leurs ressources.

Par rapport au suivi fait à l'année+1, on observe que **les problématiques restent globalement inchangées**, même s'il semble y avoir un peu **plus de ressources disponibles et de portage institutionnel qu'auparavant**, signe de la dynamique générale du secteur, voire de la société, sur le sujet environnemental. En particulier, l'enjeu du **financement des mesures** dans les organisations reste compliqué (financer sur fonds propres ? Sur projet ? Etc.), même avec les évolutions des politiques bailleurs.

Enfin, même si toutes les organisations reconnaissent que les engagements ont été – et sont toujours – des **moteurs de la transition écologique en cours** et qu'à cet égard, la Déclaration a constitué une étape décisive, on distingue parmi les organisations signataires **des manières distinctes d'appréhender les engagements**. En effet, de la signature de la Déclaration qui constitue un choix politique à la concrétisation des engagements qui

Décembre 2023



modifiera substantiellement les modèles organisationnels, chaque signataire évolue sur un chemin qui lui est propre. Ces différents positionnements font émerger **un débat d'idées qui mérite d'être poursuivi pour permettre à toutes les organisations intéressées par la démarche – qu'elles soient signataires de la Déclaration ou non – de se forger une opinion.**

ANNEXE

Votre organisation a signé la Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat en 2020 ou récemment. Ainsi, elle s'est engagée à respecter 5 engagements, dont celui ambitieux de réduire ses émissions de -30% à 2025 et -50% à 2030. L'engagement 4 stipule que les signataires s'engagent à communiquer régulièrement sur leurs avancées (de façon annuelle). Une communication avait été faite en 2021, et un rapport sera publié en décembre 2023, à N+3. La déclaration est disponible dans sa totalité ici (<https://www.environnementhumanitaire.org/ressource/publication-declaration-dengagement-desorganisations-humanitaires-sur-le-climat/>).

Ce questionnaire permet d'évaluer les avancées de chaque signataire – non pas pour dévaloriser ou comparer, mais pour identifier les succès et barrières que vous rencontrez pour informer le reste du secteur et leur permettre de réduire leur empreinte à leur tour. Par ailleurs, les données seront anonymisées sauf si certains souhaitent rendre publics des éléments (lien vers stratégie ou BC par exemple). Ainsi, les données que vous partagez dans ce questionnaire vont nous permettre d'identifier les challenges que vous rencontrez ainsi que des solutions pour bénéficier le reste au secteur !

Nous vous remercions par avance pour votre temps.

Vous pouvez vous arrêter et reprendre le questionnaire à tout moment (si vous êtes connectés à votre compte frama). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter secretariat@environnementhumanitaire.org ou jbretouklein@urd.org

Merci !

Merci d'indiquer votre nom

Merci d'indiquer votre organisation

Merci d'indiquer votre poste

Merci d'indiquer votre adresse mail

POUR COMMENCER

1. En quelle année avez-vous signé la Déclaration?
2. Votre organisation a-t-elle une stratégie établie par rapport à la réduction de son empreinte environnementale?
3. Avez-vous des procédures environnementales en interne?
4. Avez-vous des RH dédiées aux questions de réduction de l'empreinte environnementale?
5. Avez-vous des RH dédiées aux questions d'adaptation/résilience?
6. Comment évaluez-vous le portage institutionnel au sein de votre organisation?
- 6.1 Pouvez-vous élaborer sur votre réponse précédente?

ENGAGEMENT 1

1. Avez-vous réalisé votre bilan carbone?

Oui

Non

En cours

2. Quelle méthodologie avez-vous utilisé pour le BC?
3. Utilisez-vous des outils d'évaluation environnementale rapide pour mesurer l'empreinte environnementale de vos projets?

Oui
Non

3.1 Si oui, lesquels?

NEAT+
CEDRIG
EST
REA
Autre

3.2 Sur quels types de projets/activités utilisez-vous ces outils?

3.3 Sur combien de projets estimez-vous avoir utilisé ces outils (sur l'année passée)?

4. Utilisez-vous d'autres type d'outils pour mesurer l'empreinte environnementale de vos bureaux (outils internes, Sustain4 etc)?

ENGAGEMENT 2: REDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

1. Quelle est la date de référence de votre engagement de réduction?

2. Cette réduction est-elle en absolu ou en relatif?

Absolu
Relatif
Ne sais pas/définition en cours

2.1. Savez-vous pourquoi ce choix a été fait ou qu'est ce qui influence cette décision?

3. Avez-vous établi une stratégie de réduction des émissions carbone à partir du bilan et des sources majeurs identifiées? (feuille de route etc)

Oui
Non
En cours

3.1. Si oui, merci de détailler votre réponse (en incluant un lien si applicable)

4. Quels sont les postes et quelles actions de réduction/sensibilisation sont choisis?

5. Comment mesurez-vous et suivez-vous vos progrès dans la réduction de votre empreinte carbone ? (indicateurs et méthodologie de suivi)

6. Comment prévoyez-vous d'ajuster vos stratégies ou vos actions à l'avenir pour continuer à réduire votre empreinte carbone ?

7. Avez-vous établi des partenariats avec d'autres organisations ou parties prenantes pour calculer/réduire votre empreinte carbone ?

Oui
Non

7.1. Si oui, merci de donner plus de détails (qui, quand, comment etc)

8. Quels défis avez-vous rencontrés dans vos efforts de réduction de l'empreinte carbone et comment les avez-vous surmontés ?

ENGAGEMENT 3 : ADAPTER NOTRE ACTION HUMANITAIRE FACE A CES NOUVEAUX ENJEUX

1. Analysez-vous les risques climatiques sur vos projets?

Oui
Non

1.1. Si oui, avec quels outils/méthodologies? Combien de projets/pays sont concernés?

2. Avez-vous identifié et/ou mis en place des mesures de prévention et/ou mitigation et/ou adaptation au niveau de vos projets? Merci de donner des exemples.

2.1. Existe-t-il un suivi de ces actions?

3. Avez-vous identifié des actions à impacts positif sur l'environnement au niveau des projets?

4. Analysez-vous les risques climatiques et environnementaux sur vos bureaux ?

5. Avez-vous eu recours à des expertises locales pour adapter vos actions?

6. Plus largement, réfléchissez-vous et avez-vous mis en place des actions sur votre fonctionnement hors projets ?

ENGAGEMENT 4: COMMUNIQUER

1. Avez-vous communiqué sur vos objectifs de réduction?

Oui publiquement
Oui en interne uniquement
Non

- 1.1. Si oui sur quel canal?

Site internet de l'organisation
Réseaux sociaux de l'organisation
Par mail
Autre

- 1.2. Si non, pouvez-vous indiquer pourquoi?

2. Avez-vous communiqué sur votre bilan carbone?

Oui publiquement
Oui en interne uniquement
Non

- 2.1. Si oui sur quel canal?

Site internet de l'organisation
Réseaux sociaux de l'organisation
Par mail
Autre

- 2.2. Si non, pouvez-vous indiquer pourquoi?

3. Avez-vous communiqué sur votre politique environnementale?

Oui publiquement
Oui en interne uniquement
Non

- 3.1. Si oui sur quel canal?

Site internet de l'organisation
Réseaux sociaux de l'organisation
Par mail
Autre

- 3.2. Si non, pouvez-vous indiquer pourquoi?

ENGAGEMENT 5: ENTRAINER D'AUTRES ACTEURS POUR REHAUSSER L'AMBITION

1. Avez-vous signé la Charte Climat et Environnement du CICR/FICR?

Oui
Non

2. Avez-vous tenu des actions de sensibilisation en interne?

Oui
Non

- 2.1. Si oui, pouvez-vous donner plus de détail (méthodologies, nombre de participants, publics ciblés...)?

- 2.2. Avez-vous eu des retours positifs et/ou négatifs retours par rapport à ces exercices?

3. Avez-vous tenu des actions de sensibilisation en externe?

Oui
Non

- 3.1. Si oui, pouvez-vous donner plus de détail (méthodologies, nombre de participants, publics ciblés...)?

Décembre 2023



3.2. Avez-vous eu des retours positifs et/ou négatifs retours par rapport à ces exercices?

FIN DU QUESTIONNAIRE

1. Quels défis avez-vous rencontrés dans vos efforts de réduction de l'empreinte environnementale plus largement et comment les avez-vous surmontés ?
2. Avez-vous des commentaires additionnels à exprimer?



<https://www.environnementhumanitaire.org/>

Les activités du REH sont financées dans le cadre du projet « Apprendre et innover face aux crises », avec le soutien de :

